



CHARTRE

pour l'unification socialiste

LE Parti Socialiste Unifié tend à grouper les travailleurs manuels et intellectuels pour la conquête du pouvoir en vue de créer la société socialiste.

Celle-ci sera fondée sur une organisation rationnelle de l'économie visant à la satisfaction des besoins de tous, par la collectivisation des principaux moyens de production et d'échange et par la planification des investissements et de la production.

Ainsi disparaîtra l'une des causes principales de l'anarchie capitaliste. Ainsi sera conjurée la redoutable menace du chômage permanent que la généralisation de l'automatisation et l'emploi déjà prévisible de l'énergie nucléaire font peser sur la société capitaliste fondée sur la propriété privée des moyens de production et sur la recherche du profit.

Mais le socialisme n'est pas seulement une organisation destinée aux pays économiquement avancés. Il doit s'étendre à tous les pays du globe, afin d'organiser une répartition équitable des ressources entre les peuples riches et les peuples décolonisés.

Le socialisme n'est pas seulement une nouvelle et rationnelle organisation économique. Il tend à modifier radicalement les rapports sociaux et à introduire, en même temps qu'une réelle démocratie économique à tous les échelons de la production, la plus complète démocratie politique dans tous les rouages administratifs de la société.

Ainsi l'exploitation de l'homme par l'homme pourra réellement cesser. Ainsi pourra disparaître la division de la société en classes dont la lutte caractérise le régime capitaliste.

Ainsi pourra disparaître définitivement la dépendance d'un peuple à l'égard d'un autre, c'est-à-dire le colonialisme sous quelque forme que ce soit.

Ainsi la liberté de l'homme pourra être réellement assurée et seront créées les conditions permettant l'épanouissement complet de la personne humaine.

Négliger ces objectifs humains au profit de la seule construction économique serait porter atteinte aux principes mêmes du socialisme. Ce serait créer un régime de technocrates et de bureaucrates.

Grâce aux sciences et aux techniques « l'humanité sort de sa préhistoire ». Le moment est venu où doit naître une société sans classe, tout entière consacrée à l'homme.

Le Parti Socialiste Unifié, qui est un parti de la révolution sociale, travaillera à ce que cet avenir se réalise par l'action des travailleurs eux-mêmes, conscients du rôle historique qui leur incombe et décidés à l'accomplir.

I. - L'issue à la crise: le socialisme

Depuis la fin de la première guerre mondiale, les crises politiques ne cessent de s'aggraver en France : Elles sont le signe du mal profond qui ronge la bourgeoisie. Elles poussent la bourgeoisie à osciller entre le replâtrage du régime parlementaire et la dictature. C'est que les bases économiques et sociales sur lesquelles le régime parlementaire s'était édifié dans notre pays, à la fin du XIX^e siècle, avec l'extension de l'empire colonial français, se sont profondément modifiées.

En fait, la contradiction fondamentale entre les intérêts du capital et ceux du travail s'est élargie. Les classes moyennes, qui avaient assuré pendant longtemps l'équilibre du régime, ont été déchirées par de nouvelles contradictions. Elles ne se sont pas uniformément prolétarisées. Une partie d'entre elles a vu son importance économique diminuée : les petits rentiers ont été ruinés par les dévaluations, la petite paysannerie, qui soutenait souvent la bourgeoisie rurale, a vu sa décadence s'accroître après un temps de prospérité factice due aux pénuries de la période de guerre, les petits et moyens salariés des secteurs public et privé se sont relativement appauvris.

A l'inverse, certaines catégories de cadres supérieurs se sont vues favorisées par le développement industriel et l'extension de l'administration; une véritable promotion sociale, économique et parfois politique des cadres techniques et de direction des sec-

teurs privé et public a été recherchée par le capitalisme : ingénieurs et cadres de la grande industrie qui croient trop souvent que leur destin est lié au sort de celle-ci, managers et dirigeants des grandes firmes industrielles directement ou indirectement soumis au grand capital tout en croyant s'en rendre indépendants, cadres supérieurs de la fonction publique et des grands services nationaux plus épris d'organisation administrative et économique que de justice et de transformation sociale.

Ces derniers groupes sociaux ont le sentiment de pouvoir jouer un rôle décisif dans la vie du pays. N'acceptant plus la situation héritée des structures anciennes, ils revendiquent plus de pouvoir économique, social et politique.

En même temps, le secteur de la distribution et des échanges s'est étendu et renforcé. Il absorbe, sans profit pour la production et au détriment du pouvoir d'achat, une part croissante du revenu national.

Enfin la classe ouvrière elle-même s'est transformée. Par suite de l'évolution technique, elle se différencie sous des formes nouvelles dans ses fonctions, ses rémunérations, ses revendications. Le patronat a accéléré cette évolution en l'orientant vers un égoïsme corporatif manipulé par les grands trusts, selon les techniques actuelles du capitalisme. C'est ainsi que l'amélioration du niveau de vie et le quasi plein emploi, après la guerre, se sont souvent accompagnés d'une démobilitation psychologique des travailleurs. Mais en même temps, ceux-ci ont pris conscience d'une nouvelle unité face au barrage constitué par l'Etat et le grand capital ; la nécessité d'une lutte syndicale aboutissant à une lutte politique générale s'impose de plus en plus, par delà les légitimes revendications de catégories, qui ont souvent maintenu le mouvement syndical dans un certain corporatisme.

Entre tant d'intérêts contradictoires, le régime parlementaire bourgeois s'est épuisé à rechercher des compromis impossibles. Attaqué par une partie des masses ouvrières, abandonné par certains de ses soutiens traditionnels, il s'est vu obligé de recourir à l'armée, instrument des guerres coloniales et de l'ordre intérieur, et élément de plus en plus important de l'équilibre capitaliste.

La bourgeoisie dirigeante en est venue à chercher une solution dans l'arbitrage d'un chef unique, dans un système de pouvoir personnel et plébiscitaire. Ce système porte en lui la menace d'un régime fasciste, voulu par une partie de ses soutiens. Mais sous la V^e République, comme sous la IV^e, les travailleurs sont frustrés d'une partie du fruit de leur travail à laquelle l'expansion de la production et l'accroissement de la productivité leur donnent droit. Sous la V^e plus encore que sous la IV^e République, les groupes financiers nationaux et internationaux font

exécuter, dans le secret des cabinets, leur politique favorisée par la dégradation progressive des libertés démocratiques et l'absence de tout contrôle parlementaire.

Les chancres sociaux persistent ou s'étendent : crise du logement, pénurie de locaux scolaires, détournement des ressources budgétaires au profit des entreprises militaires, scandales des marchés de l'Etat, etc.

L'issue de la crise actuelle ne saurait être le simple retour au parlementarisme bourgeois. Nous affirmons que la seule issue favorable à la classe ouvrière, à l'ensemble des travailleurs est le socialisme, qui lèvera les principales contradictions du régime capitaliste et établira de nouveaux rapports de production en restituant à la collectivité travailleuse les richesses qu'elle produit, et la liberté d'en disposer.

Le drame pour les socialistes et les hommes de progrès, c'est que depuis 40 ans, les organisations ouvrières ont été incapables de mener l'offensive vers la solution socialiste. Sauf à de courts moments, elles sont demeurées divisées, paralysées, impuissantes, sur la défensive. Les deux principaux partis qui se réclament du socialisme se sont en fait installés dans le régime, l'un donnant sa caution à des coalitions et à des politiques de plus en plus réactionnaires, l'autre subordonnant toute perspective de révolution socialiste en France aux intérêts de l'Etat soviétique. Ni l'un, ni l'autre ne recherchant la voie de la lutte pour le socialisme en France.

Les masses ne se mettront pas en mouvement pour revenir au régime antérieur qu'elles n'ont pas défendu. Le parti qui se propose de travailler au rassemblement des forces ouvrières socialistes et démocrates, doit définir les objectifs fondamentaux, le régime économique et politique qu'il veut aider à instaurer, les méthodes et les moyens qu'il utilisera pour assurer la victoire du socialisme dans le respect des libertés.

II.- Le régime économique : collectivisme et planification

La tâche de notre temps, celle que se fixe le nouveau parti est donc d'assurer la totale émancipation des travailleurs, en substituant à la propriété privée (personnes ou sociétés anonymes), la propriété collective des principaux moyens de crédit, de production et d'échange. C'est aussi la condition pour assurer au rythme des progrès scientifiques et techniques, l'accroissement rapide du niveau de vie pour tous, pour parvenir à l'abon-

dance, pour diminuer considérablement le temps de travail, pour satisfaire les besoins actuels et futurs en abolissant la condition salariée.

Ainsi l'émancipation des travailleurs sera celle de tous les êtres humains. Ainsi s'épanouira la personne humaine, libérée de la domination des hommes et de la contrainte des choses.

Dans une telle perspective, l'objectif essentiel du parti est la socialisation du crédit, des mines et sources d'énergie, des grandes entreprises industrielles, des principaux moyens de transport et de commerce de gros et de la grande propriété bâtie, en bref de tous les secteurs qui dominent l'économie et déterminent sa structure. La part laissée au secteur privé devra être telle et assortie de garanties de fait et de droit telles que le secteur socialiste ne puisse être entamé et que les éléments du grand capital ne puissent être reconstitués.

Compte tenu du niveau déjà atteint en France par la productivité de l'industrie, les conditions existent pour le développement rapide de la coopération agricole. Mais le principe du libre consentement des petits propriétaires individuels à la coopération devra être un principe intangible de la République socialiste. Sans tarder, la République socialiste étendra aux travailleurs agricoles les garanties obtenues par les travailleurs de l'industrie et du commerce. Les grands domaines privés devront passer au secteur socialiste et constituer des points d'appui et des exemples de gestion socialiste.

La mise en œuvre de l'ensemble des moyens de production et de consommation sera coordonnée selon un plan. Ses lignes directrices seront dégagées d'une consultation démocratique de la masse des citoyens. Les organismes chargés de l'exécution du plan devront être largement décentralisés. Le contrôle de cette exécution sera assuré en permanence par l'Assemblée élue au suffrage universel, dont cela deviendra une tâche essentielle, par des délégués élus d'entreprises et de branches industrielles et par des associations de gestion locale.

Toutes les conditions seront recherchées pour informer l'ensemble de la nation et lui permettre de se prononcer sur les options fondamentales du plan de développement économique, qui doit assurer au maximum la satisfaction des besoins et le libre épanouissement des hommes. Tout secret sera levé dans les domaines de la production et de la consommation, des rémunérations, de l'administration et des recherches.

Dans cette perspective, seul le contrôle par les masses de la gestion économique peut garantir :

a) que les rémunérations soient réparties de la façon la plus égale possible, selon une hiérarchisation progressivement atténuée ;

b) que la part de la plus-value du travail destinée au fonds d'accumulation, de développement (investissements, œuvres sociales), de la société socialiste soit proportionnée harmonieusement à la satisfaction des besoins collectifs et privés;

c) qu'aucune couche sociale ou catégorie de citoyens ne puisse détourner et concentrer à son profit, ou en fonction de ses intérêts et de sa politique, le fruit du travail de tous.

III. — L'Etat socialiste et démocratique

La révolution, quelle que soit la forme qu'elle revête dans les différents pays, est une rupture radicale avec le mode de production capitaliste. Elle créera ainsi les bases nouvelles d'une société socialiste.

Mais cette dernière ne se réalisera pas en un jour. Comme la société capitaliste qui a succédé à la société féodale s'est développée progressivement, la société socialiste ne sortira pas toute prête de la révolution. Si grâce à Marx et Engels nous connaissons les lois essentielles qui déterminent l'évolution de la société capitaliste et sa destruction inévitable, nous ne pouvons pas encore préciser les lois économiques et sociales du développement d'une société fondée sur un mode collectiviste de production.

Mais, contrairement à la société capitaliste, soumise à l'anarchie des lois économiques aveugles, dans la société socialiste fondée sur l'organisation rationnelle de la production, la volonté des hommes deviendra un facteur beaucoup plus important. Or, cette volonté ne peut se manifester et se réaliser que si la plus grande liberté règne dans la société socialiste. Nier et étouffer les divergences qui peuvent subsister ou apparaître, ce serait nier et étouffer la démocratie elle-même.

En particulier, certains antagonismes, qui subsisteront nécessairement quelque temps dans toute société issue du régime capitaliste, trouvent aliment dans le maintien d'une distinction entre tâches de direction et d'exécution, dans l'existence d'une différenciation dans la rémunération du travail, dans la survivance d'une série de différences entre la ville et la campagne, dans l'inégalité des conditions de la production et des niveaux de vie selon les régions et selon les pays.

Bien que ces antagonismes soient d'une nature profondément différente de ceux qui se manifestent entre les classes dans la société capitaliste, et qu'ils soient appelés à disparaître progressivement avec le développement du socialisme, on ne peut les nier sans nier en même temps toute liberté. Après



comme avant la conquête du pouvoir, le parti s'engage à respecter et à faire respecter le principe de libre détermination des diverses organisations des forces ouvrières et démocratiques.

L'ajustement devra être constamment vérifié entre les responsabilités et les pouvoirs des agents du gouvernement central et les délégués des assemblées élues. De toute façon les compétences de ces dernières, notamment à l'échelon municipal et régional (après une nécessaire refonte des limites administratives en des cadres plus vastes que le département) devront être d'emblée et sensiblement élargies dans le sens de l'autonomie. En fait, les tâches d'exécution et de contrôle, notamment dans le domaine décisif de l'économie, devront être assumées par les assemblées locales, régionales et l'assemblée nationale, en partage avec les conseils d'entreprise et de branches professionnelles. En dehors même des assemblées élues, le contrôle démocratique des activités publiques sera garanti par la réalisation d'une liberté effective d'association, de réunion, de grève, de compétition électorale, ainsi que par l'indépendance des syndicats à l'égard de l'Etat et des partis dont la pluralité sera reconnue dans le cadre de la constitution démocratique socialiste. Il sera établi une véritable liberté de la presse par la transformation des principaux instruments d'information (grands journaux, radio, cinéma, télévision), en services publics démocratiquement gérés, garantissant une totale et réelle liberté d'expression.

La séparation effective des Eglises et de l'Etat garantira la liberté des croyances et leur expression. Respectueux de toutes les consciences et de toutes les croyances privées, le Parti, profondément attaché à la laïcité de l'école et de l'Etat, affirme la nécessité d'une école publique ouverte à tous. Les associations religieuses conserveront un statut de droit privé. Les organismes publics prolongeront l'enseignement scolaire et donneront à tous les citoyens les moyens de se cultiver. Ils contribueront au développement des sciences, des lettres et des arts sans qu'une doctrine d'Etat puisse leur dicter une conduite. Ils aideront les mouvements de jeunesse dans le même esprit.

IV.- La politique du parti

La tâche du Parti, dans la présente période, est de faire de ce programme celui de la majorité du peuple travailleur, car c'est seulement sur une nouvelle perspective socialiste qu'un rassemblement peut rendre possibles de profonds changements dans notre pays.



Le Parti s'efforce d'exprimer les intérêts et les aspirations de la classe ouvrière et de tous les travailleurs manuels et intellectuels. Le choix de ses alliances et de sa tactique est en toute circonstance, subordonné à cette donnée fondamentale. Ainsi le Parti recherche l'appui des couches sociales — la petite paysannerie notamment — dont les intérêts ne sont pas en contradiction avec ceux de la classe ouvrière, et qui devront être gagnés au socialisme. Mais aucune considération tactique ne saurait impliquer la défense de couches sociales dont les intérêts sont en contradiction fondamentale avec ceux des travailleurs. Le Parti ne s'interdit pas pour autant de tirer avantage des oppositions entre les diverses couches de possédants, une parfaite clarté sur ce point est la condition de la cohésion et de la combativité des forces socialistes. Le Parti s'interdit donc de ne jamais sacrifier l'essentiel à l'accessoire, c'est-à-dire les intérêts immédiats et durables des travailleurs à l'appui d'autres couches sociales, souvent très rétrogrades.

Le Parti est résolu à rompre avec une pratique qui fut durant des années celle des partis ouvriers et qui a conduit le mollettisme et le thorezisme à la recherche d'avantages électoraux et d'une « union nationale » sans principes.

Les batailles partielles pour telle réforme démocratique et sociale, ou tel succès électoral, doivent être toujours envisagées en fonction de la conquête du pouvoir par les masses travailleuses.

Dès lors, le Parti prendra l'initiative d'une politique de rassemblement ouvrier démocratique. Dans la lutte pour la paix en Algérie, contre la politique de réaction économique et sociale, contre le pouvoir personnel et la fascisation, pour la paix internationale, il suscitera l'action unie et, au premier chef, avec les militants de la S.F.I.O. du P.C.F. et des travailleurs croyants quelle que soit leur religion. Ses militants seront, dans les luttes de chaque jour, les défenseurs de toutes les revendications des travailleurs et les champions de l'unité syndicale sur la base de l'indépendance des syndicats, dans le respect des tendances et des droits des minorités.

En vue d'aider au développement de sa politique d'union pour un programme socialiste, le Parti doit utiliser tous les moyens légaux, en particulier les assemblées élues : Conseils municipaux, Conseils généraux, Parlement. Il les considérera comme des points d'appui importants pour sa politique de progrès démocratique et social et comme moyen de propagande pour le socialisme.

Ses élus sont au service du peuple et du parti, mais il attache dès maintenant la plus grande importance au développement des formes nouvelles de la démocratie, notamment aux



comités d'entreprises, comités d'usines et délégués du personnel, comités d'immeubles, caisses des écoles... Il s'efforce de faire assurer la direction des syndicats agricoles par les paysans travailleurs.

Le choix des moyens légaux ou extra-légaux, violents ou pacifiques, ne peut, quelles que soient les circonstances, être fixé à l'avance. Aucun des moyens de la lutte de masse ne peut être écarté par principe. Le choix ne peut se faire, en ce qui concerne la prise de pouvoir, qu'au moment où le rapport des forces penchera nettement en faveur du mouvement ouvrier démocratique et où devra être surmonté, le plus efficacement possible, la résistance des exploités et des défenseurs de l'ancienne société. Le succès de la révolution, les garanties contre sa déviation dictatoriale, sont fondés sur la solidité de l'implantation des organismes démocratiques et de leurs liens avec les masses.

Lorsque certaines mesures s'avéreront indispensables pour protéger les conquêtes de la révolution contre les actions terroristes ou guerrières des contre-révolutionnaires, ces mesures devront être limitées dans le temps et dans leur portée, afin de réduire au minimum l'atteinte aux libertés publiques et à la libre expression de la volonté de la population.

V. — Principes démocratiques du parti

Le Parti est une libre association de travailleurs qui, dans le respect mutuel des conceptions philosophiques, approuvent sa charte et son programme et s'engagent à militer pour l'application de celui-ci.

Les assemblées du Parti, à tous les échelons, l'information intérieure constante et la presse du parti doivent permettre la libre expression d'opinions et de tendances qui se définissent par rapport au programme et à la politique du parti. La composition des organismes de direction à tous les échelons doit refléter la diversité des tendances par des élections à bulletin secret. Il ne peut y avoir dans aucune assemblée du parti de délégué de droit à voix délibérative. Sur toute question importante, et tout fait nouveau modifiant la conjoncture, les assemblées de base pourront demander la convocation d'assises extraordinaires. Le respect de ces conditions garantira la discipline dans l'action et l'exécution des décisions prises à la majorité par les organismes démocratiquement élus.

Le parti s'efforcera de favoriser la promotion politique de tous, en particulier des jeunes et des militants ouvriers, en son



sein et au dehors, en facilitant leur accès aux responsabilités, à l'éducation et à la culture. Par son style, ses méthodes, ses structures, il tend à être un modèle de démocratie vivante, dont le rayonnement s'étendra à de larges milieux populaires.

VI.— La solidarité internationale des travailleurs

Le régime socialiste instauré en France ne trouvera son plein épanouissement et sa garantie que par la victoire de la démocratie socialiste sur le plan international, aussi bien dans les pays encore soumis à la domination du capitalisme que dans les pays où l'abolition du capitalisme privé a, dans le contexte historique où elle s'est produite, abouti à l'instauration d'Etats dictatoriaux.

Cette victoire ne saurait être le fruit d'une intervention extérieure, quelle que soit la forme de cette intervention. La République socialiste française défendra dans les faits le principe du libre droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Sans le respect absolu de ce principe, il est impossible d'assurer solidement le développement des processus d'association et d'intégration qui répondent aux nécessités internationales. Parallèlement, le parti luttera avec opiniâtreté contre le chauvinisme, quels que doivent être ses camouflages ou ses justifications. Il aidera aux progrès des principes de solidarité internationale des travailleurs, et contribuera à leur mise en application, notamment sur le plan européen et dans les rapports avec les pays décolonisés ou en voie de décolonisation.

Le Parti considère comme nécessaire la création d'une organisation internationale des travailleurs qui aiderait au développement de la lutte internationale pour le socialisme dans le monde. Cette organisation devra être fondée sur les principes démocratiques d'égalité stricte, de respect des intérêts mutuels et de la diversité des opinions.

Le Parti se réserve une entière liberté de jugement vis-à-vis des expériences qui se développent dans les pays où le pouvoir de la bourgeoisie a été renversé, et dans ceux, hier dépendants, qui ont acquis récemment leur indépendance nationale. Il répudie catégoriquement la politique des blocs qui accroît le danger de guerre et qui, dans chaque bloc, accroît le poids de la puissance dominante. La seule garantie solide de la paix réside précisément dans le renforcement du mouvement démocratique international des travailleurs.